

# Comment vérifier sa livraison de bois de chauffage et calculer le nombre de stères livrés par votre fournisseur

par Michel Texier 28 septembre 2010 426

Retrouver l'article sur le site UFC QUE CHOISIR



Tout d'abord, il faut savoir que le bois de chauffage se mesure en stère, c'est l'unité officielle du bois de chauffage

## Qu'est ce qu'un stère de bois de chauffage ?

Un stère de bois, c'est un mètre de longueur sur un mètre de hauteur en bûches de 1 mètre (donc 1 mètre de largeur). Lorsque vous coupez votre bois de chauffage en deux, c'est à dire en 50 centimètres, votre stère de bois n'est plus égal à un mètre cube, mais il est égal à 0,8 mètre cube

## Pourquoi mon volume de bois diminue-t-il lorsque je coupe mes bûches ?

Le volume de bois qui diminue lorsqu'on le coupe, mais la quantité en stère au départ est toujours la même. En fait, cette diminution de volume est due au fait que plus les bûches sont courtes, plus le tas de bois a un volume faible puisqu'il y a moins de vide entre les bûches : le bois se tasse.

## Comment calculer précisément la quantité livrée par mon fournisseur de bois de chauffage ?

Il faut faire une opération pour connaître très rapidement la quantité de bois de chauffage livrée.

Le nombre de stères livrés : **longueur x hauteur x coefficient.**

Longueur des buches coefficient

1 mètre \_\_\_\_\_ 1

50 centimètres \_\_\_\_\_ 1.25

45 centimètres \_\_\_\_\_ 1.3

40 centimètres \_\_\_\_\_ 1.36

33 centimètres \_\_\_\_\_ 1.43

30 centimètres \_\_\_\_\_ 1.52

25 centimètres \_\_\_\_\_ 1.67

20 centimètres \_\_\_\_\_ 1.76

**Exemple :**

J'ai commandé 15 stères de bois ; mon fournisseur m'a livré en vrac mon bois de chauffage en 50 cm. Comment le vérifier ?

Après avoir rangé mon bois de chauffage, voici les mesures de mon tas de bois :

Longueur= 12 mètres

Hauteur = 2 mètres

Profondeur (longueur des bûches) = 0,50 m

Coefficient = 1,25

$12 \times 2 \times 0,50 \times 1,25 = 15$  stères

Ma livraison est correcte, j'ai bien mes 15 stères de bois

**BOIS CHAUFFAGEINFOS PRATIQUES**